

Installateur | Installatrice électricité résidentielle

RÉF | 853

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Acquérir les compétences professionnelles pour installer des équipements électriques dans les habitations, réaliser des chemins de câbles et raccorder les réseaux de câbles, maîtriser les règles de sécurité, effectuer le dépannage d'une installation électrique résidentielle, etc.

Programme

La formation comporte les modules suivants :

- Lois fondamentales et dangers de l'électricité
- Théorie du courant alternatif
- Installer et mettre en service une installation en apparent
- Installer et mettre en service une installation encastrée et en parois creuses
- Câbler et mettre en service le tableau de distribution d'une installation résidentielle suivant le type de réseau
- Raccorder et mettre en service des appareillages de confort
- Raccorder et mettre en service des appareils domestiques suivant le type de réseau
- Réaliser le dossier technique d'une installation électrique résidentielle
- Réaliser des installations de type vidéophonie, parlophone et téléphonie
- Raccorder et mettre en service des réseaux domestiques de communication de données
- Raccorder et dépanner un moteur mono/triphasé asynchrone
- Effectuer le dépannage d'une installation électrique résidentielle
- Installer des panneaux photovoltaïques
- Sécurité de base VCA
- Ergonomie
- Introduction à l'éco-construction
- Néerlandais orienté métier

A l'issue de la formation, vous pouvez effectuer un stage en entreprise de 4 semaines.

**Certification(s)
visée(s)**

Certificat de compétences acquises en formation (CECAF), supplément au certificat Europass et titres de compétences correspondants

Type de formation

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION**Durée**

8 mois (préformation 3 semaines incluse)

Horaire

en journée 8h-15h30 temps plein

Début

La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. 1 fois par an. Entrée en septembre 2024.

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION**Prérequis
administratifs**

Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.

Connaître

- Comprendre des instructions de travail orales et écrites.
- Savoir calculer des surfaces, tracer des figures simples, appliquer la règle de trois, se situer et situer des objets dans l'espace.
- Rencontrer le formateur.

EN PRATIQUE**Pour s'informer et
postuler**

Il n'y a pas d'inscription actuellement. Pour être informé de la reprise des inscriptions, consultez régulièrement le numéro gratuit 0800 555 66.

Organisme

Bruxelles Formation - BF construction
Chaussée de Vilvorde 68
1120 Neder-Over-Heembeek

<http://www.bruxellesformation.brussels>

